

Convocation du CONSEIL COMMUNAL.

Conformément à l'Art. L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer pour la première fois à la SEANCE DU CONSEIL qui aura lieu **le mercredi 30 août 2017 à 20 heures** à l'Hôtel de Ville.

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal de la séance précédente : approbation.
2. Fabriques d'Eglises :
 - Modifications budgétaires n°1 de l'exercice 2017 : approbation
 - budgets 2018 : approbation
3. Article 60 du Règlement Général de Comptabilité Communale : ratifications
4. Subsidés : décisions
5. travaux UREBA exceptionnel :
 - Cahier des charges : approbation
 - Mode de passation du marché : décision
6. Acquisition de véhicules pour le service travaux sur base de la convention avec le SPW : décisions
7. Chièvres : Acquisition d'un garage : promesse de vente : approbation
8. Tongre Saint Martin : immeuble communal : bail emphyteotique à passer avec le CPAS : décision
9. Tongre-Notre-Dame : vente de gré à gré d'un immeuble communal : décision
10. Tongre-Notre-Dame : modification de voirie dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme : approbation
11. Règlement complémentaire de roulage : décision
12. Modification de la convention de gestion du centre culturel et sportif à l'ASBL La Marcotte : décision
13. Modification de la convention passée avec l'ASBL Office du Tourisme de Chièvres et l'association de fait « Les Amis du Musée » : décision
14. Appel à projets dans le cadre de la supracommunalité en province de Hainaut : années 2017-2018 : décision
15. Modification du règlement communal relatif à l'octroi d'une prime pour l'achat de vélos à assistance électrique
16. charte "Entreprise Nature Admise" : approbation
17. Renouvellement de la convention pour la collecte des déchets textiles avec l'ASBL Terre : décision
18. Modification des statuts de l'ASBL Notélé : approbation

Par ordonnance :
La Directrice Générale, f.f.

L'Echevin Délégué
aux fonctions maïorales,

Mme M.L. VANWIELENDAELE

Mr F. CORDIER